

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-CF1582

présenté par

M. Giraud, rapporteur général

à l'amendement n° CF|1385 de Mme Cariou

ARTICLE 27

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« II *bis*. - Supprimer l'alinéa 66. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement procédant à une coordination.